

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**5 OCTOBRE 2015, à 20h00**  
**ORDRE DU JOUR**

REMISE D'UN LAMINÉ À LA FAMILLE J. G. RODRIGUE PAR LA MAISON FAMILLES DE MÉKINAC

- 1 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption des minutes de la séance ordinaire du 8 septembre 2015
- 3 - Approbation des comptes
- 4 - Lecture de la correspondance et dépôt aux archives
- 5 - Félicitations et remerciements à la famille Bravo – Rodrigue de notre paroisse
- 6 - RAPPORT D'ÉLECTION 2015 (Élection partielle Siège numéro 1)
- 7 - Paiement du 2<sup>e</sup> versement de la somme payable par la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec
- 8 - Engagement de Ferme Repau pour le déneigement des bornes-fontaines hiver 2015-2016
- 9 - Engagement de *Excavation Jovanex* pour des travaux à réaliser sur un secteur du rang Price avec un marteau piqueur et une pelle
- 10 - Félicitations à la Fabrique locale et au responsable M. Claude Thiffault pour le succès des Journées de la Culture 2015
- 11 - Acceptation et paiement des travaux de rapiéçage d'asphalte réalisés dans la municipalité par la Cie Asphalte R.V.inc.
- 12 - Remerciements au C.L.D. Mékinac, à la Fabrique de Saint-Adelphe, au Centre des loisirs Saint-Adelphe et à la Société d'histoire locale pour leur contribution au succès des Journées de la Culture 2015
- 13 - Résolution pour entériner le prêt gratuit de la salle municipale à la Fabrique pour un repas bénéfique et don de 2 viniers
- 14 Représentation à la Conférence *Le Choc des générations* donnée par l'AQDR Mékinac
- 15 - Remboursement ou crédit de taxes à différents contribuables, suite à l'envoi de certificats par le Service d'évaluation de la M.R.C. de Mékinac
- 16 - Autorisation au Club Alton pour un droit de passage sur différentes rues (saison 2015-2016)
- 17 - Tirage pour la 350<sup>e</sup> parution du journal *Le Reflet municipal*
- 18 - Prêt gratuit de la salle municipale pour la tenue d'un souper bénéfique pour la réalisation d'un voyage humanitaire à Haïti
- 19 - Acceptation de l'offre de service de M. Robert Pronovost pour le fauchage en bordure des chemins
- 20 - Non remboursement suite à un bris sur un véhicule
- 21 - Acceptation de l'offre du Ministère des Transports pour le contrat de balayage de la chaussée des ponts O.-G.-Perron et Pierre-Paul sur 3 ans
- 22 - VARIA :
- 23 - Période de questions
- 24 - Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Dir. général, Sec.-trésorier

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le cinquième jour d'octobre de l'an 2015, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présentes mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Line Lapointe, messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis et Jean Baillargeon, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Neuf (9) contribuables assistent à la rencontre.

Ouverture de l'assemblée à 20 h 02.

REMISE D'UN LAMINÉ À LA FAMILLE *JEAN-GUY RODRIGUE* (QUI REPRÉSENTE SAINT-ADELPHÉ), DANS LE CADRE DU CALENDRIER *FAMILLES À L'HONNEUR DE MÉKINAC*.

**2015-10-198 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe  
Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon  
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphé accepte l'ordre du jour tel que  
présenté par monsieur le Maire. **Adopté**

**2015-10-199 Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault  
Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe  
Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 septembre 2015, soit adopté tel  
que rédigé par le directeur général. **Adopté**

**2015-10-200 Approbation des comptes**

12254 Office municipal d'Habitation	6 891,00
12255 Hydro-Québec	417,81
12256 Pierre Buisson	633,65
12257 Samuel Styger	42,20
12258 Guy Douville	34,00
12259 Dany Lapointe	64,03
12260 Christian Trudel	80,47
12261 Pierre Buisson	347,50
12262 Samuel Styger	42,20
12263 Telus	735,00
12264 Hydro-Québec	351,62
12265 Société canadienne des Postes	95,75
12266 Société canadienne des Postes	488,64
12267 Pierre Buisson	347,50
12268 Samuel Styger	42,20
12269 Nicole Lemay	735,00
12270 A.Q.D.R. Mékinac	70,00
12271 (9107-5937) Québec inc.	425,53
12272 (9321-8634) Québec inc.	5,17
12273 Colette Balmer	23,51
12274 Jean-Pierre Charest	21,57
12275 Guillaume Déry	26,51
12276 Ferme Guy Cossette inc.	158,58
12277 Ferme Terranous inc.	40,52
12278 Gabriel Perron	21,60
12279 Asphalte R.V. inc.	17 294,38
12280 Daniel Bacon	212,63
12281 Béton Crête inc.	7 667,70
12282 Boutique Fleur de Mai enr.	100,00
12283 Canadien National inc.	831,00
12284 CAPSA	1 000,00
12285 Service Cité propre	4 937,25
12286 - 12287 COOP Univert	918,90
12288 Croix Bleue	1 052,55
12289 C.R.S.B.P. Mauricie	83,74
12290 DEL Multi Construction	13 316,19
12291 Distribution Robert enr.	177,01
12292 Les Éditions juridiques FD	197,40
12293 Electroméga Ltée	793,33

12294 Les Entreprises St-Ubalde inc.	484,39
12295 Environex	67,55
12296 Distribution Vithemon	6,00
12297 Fournitures Denis	229,94
12298 Yvan Gagnon	918,19
12299 Jocelyn Gagnon	1 402,84
12300 Le Groupe A & A	41,78
12301 Transport André Guimond	861,79
12302 Équipements de sécurité Hotte	344,75
12303 Les Excavations Jovanex	1 606,78
12304 Marcel Guimond & Fils	6 684,01
12305 MODOC	266,71
12306 Excavation Sylvain Mongrain	339,18
12307 M.R.C. Mékinac	7 411,90
12308 Robert Pronovost	735,84
12309 Protection incendie CFS Ltée	29,09
12310 Jean-Guy Rodrigue	40,00
12311 Signoplus	2 163,84
12312 Gisèle Thiffault	159,47
12313 Transporteurs en vrac	1 181,10
12314 Hydro-Québec	110,33
12315 Hydro-Québec	871,72
12316 Samuel Styger	42,20
12317 Société canadienne des Postes	95,75

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe  
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault  
Et résolu:

Que le directeur général soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes courants de septembre 2015 ci-dessus approuvés.

**Adopté sur division**

**Pour : Bernita Tétrault, Mario Montambault**

**Léon Gagnon, Michel Denis, Line Lapointe**

**Contre : Jean Baillargeon**

### **Correspondance aux archives**

Fabrique Saint-Adelphe: Demande d'une commandite de 2 vinières et pour le prêt gratuit de la salle municipale le 4 octobre 2015 pour un dîner bénéfique.

COMBEQ-Féd. Québ. Mun.: Formation pour l'inspecteur municipal sur le zonage agricole.

Chambre Commerce Mékinac: Campagne de promotion Mékinac J'achète!

Dével. Économique Canada: Accusé réception de la demande d'aide financière du Centre des loisirs (projet toit sur la patinoire).

Min. Immigration, Aff. Culturelles: Tenue de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles du 5 au 11 octobre 2015

Cour municipale: Chèque de 2000 \$ (remboursement des amendes perçues entre le 1<sup>er</sup> mai 2015 et le 31 août 2015)

Min. des Transports: Chèque de 9 932 \$ en remboursement de l'entretien des passages à niveau

Mutuelle Municipalités Qc: Formation gratuite pour les inspecteurs municipaux sur l'aménagement sécuritaire et l'entretien de sentiers récréatifs 14 octobre MRC Mékinac

Réseau Biblio: Formation gratuite aux coordonnateurs(trices) de bibliothèque en gestion des ressources humaines bénévoles le 2 octobre à Trois-Rivières

AQDR Mékinac: Invitation à un banquet animé musical à Lac-aux-Sables le 9 octobre (Défense des droits des personnes retraitées et aînés de Mékinac)

Comité 125<sup>e</sup> et 100<sup>e</sup> église J. Marchildon, S. Tessier: Remerciements pour le don des lettres et enveloppes au logo des Fêtes du 125<sup>e</sup> de l'Incorporation municipale et du 100<sup>e</sup> de l'église

Claire Mainville: Demande si possibilité d'un dédommagement suite à un bris sur son véhicule durant les travaux de restauration d'un trottoir sur la rue du Moulin

Dével. Économique Canada (Qc): Récépissé de la demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire (demande à l'étude toit patinoire)

M.R.C. de Mékinac: Certificats de l'évaluateur suite à l'émission de permis ou dépôt de cadastre  
Directeur du scrutin Saint-Maurice-Champlain: Bail pour la tenue des élections fédérales à la salle municipale au coût de 300 \$

Louise Pagé, Gilles Lord: Demande prêt gratuit de la salle municipale 21 novembre souper bénéfice pour un voyage humanitaire

Robert Pronovost: Soumission pour contrat de fauchage des chemins sur une période de 3 ans

Min. Transports: Offre à la municipalité d'un contrat de balayage de la chaussée des ponts Odile-Germain-Perron et Pierre-Paul sur une durée de trois ans

Ferme Repau: Offre de service pour déneigement des bornes-fontaines hiver 2015-2016

Bernita Tétrault: Avis à la municipalité qu'elle renonce à la rétribution versée à titre de coordonnatrice de la bibliothèque et qu'elle continuera à agir tout de même comme responsable bénévole

**2015-10-201 Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général. **Adopté**

**2015-10-202 Félicitations à la famille Bravo - Rodrigue de notre paroisse**

CONSIDÉRANT que la Maison des familles de Mékinac a rendu hommage aux parents de la région avec la réalisation d'un calendrier 2016, dont le but visait à valoriser et à faire connaître les familles de chez nous;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie et adresse de sincères félicitations à la famille Lourdes Bravo et Jean-Guy-Rodrigue, ainsi qu'à leurs enfants Jean-Philippe et Jean-Christophe qui ont représenté notre paroisse sur le calendrier 2016 des Familles à l'honneur de Mékinac. **Adopté**

**RAPPORT D'ÉLECTION 2015**

**Rapport du président d'élection pour l'élection partielle (scrutin du 1<sup>er</sup> novembre 2015).**

Son Honneur le maire, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport du président d'élection concernant la production des déclarations de candidatures pour la charge de conseiller(ère) au siège numéro 1, tenue entre le 18 septembre 2015 et le 2 octobre 2015 au secrétariat municipal, conformément à l'avis d'élection donné a cet effet, tel qu'il appert du certificat de publication.

Madame Gisèle Thiffault, directrice adjointe, agit comme secrétaire d'élection.

Et j'ai accepté :

La déclaration de candidature de Madame Bernita (Beruta) Tétrault de St-Adelphe, candidate à la charge de conseillère au siège numéro 1 à la présente élection, lequel bulletin est signé par six électeurs(trices).

Le vendredi 2 octobre 2015, à 16h30, le dépôt des déclarations de candidatures pour la mise en nomination étant expiré, le président d'élection clôt ladite mise en nomination et déclare l'élection par acclamation de Madame Bernita (Beruta) Tétrault, conseillère au siège numéro 1.

Une seule déclaration de candidature ayant été déposée, il n'y aura pas d'élection pour la charge de conseillère au siège numéro 1.

Donné à St-Adelphe, ce 5<sup>e</sup> jour d'octobre deux mille quinze.

---

Daniel Bacon, président d'élection

---

Gisèle Thiffault, secrétaire d'élection

**2015-10-203 Paiement du 2<sup>e</sup> versement de la somme payable par la municipalité pour les services de la Sûreté du Québec**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe autorise le deuxième versement de 45 035 \$ dû le 31 octobre 2015, représentant le montant restant de la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec, pour l'année 2015.

**Adopté**

**2015-10-204 Déneigement des bornes-fontaines pour l'hiver 2015-2016**

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accorde le contrat de déneigement des bornes-fontaines pour l'hiver 2015-2016 à Ferme Repau & Fils au coût de 85 \$ l'heure plus taxes et ce, sur appel d'un représentant municipal.

**Adopté**

**2015-10-205 Engagement de *Excavation Jovanex* pour des travaux à réaliser sur un secteur du rang Price avec un marteau piqueur et une pelle mécanique**

CONSIDÉRANT que des travaux de fossé doivent être réalisés dans un secteur du rang Price avec l'aide d'un marteau piqueur et d'une pelle mécanique, le tout dans le but de permettre le bon écoulement des eaux et éviter l'érosion du long de la route;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe procède à l'engagement d'Excavation Jovanex pour détruire un fond pierreux dans un fossé sur un secteur du rang Price, avec un marteau piqueur au coût de 125 \$/hre, ainsi que d'une pelle pour du nettoyage de fossé au coût de 110 \$ /hre, le tout sur une distance approximative de 340 mètres.

**Adopté**

**2015-10-206 Félicitations à la Fabrique Saint-Adelphe et à son président pour le succès des Journées de la Culture**

CONSIDÉRANT que la Fabrique de Saint-Adelphe et son président M. Claude Thiffault ont préparé un programme intéressant d'activités culturelles dans notre municipalité, s'adressant à toute la famille, lors des Journées de la Culture 2015;

CONSIDÉRANT que notre municipalité a bénéficié avantageusement de l'engagement des bénévoles qui ont soutenu les initiatives culturelles prévues lors de ces journées;

CONSIDÉRANT le beau succès qu'a connu cet événement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations et des remerciements chaleureux à la Fabrique de Saint-Adelphe, tout particulièrement à son président M. Claude Thiffault, ainsi qu'à ceux et celles qui ont collaboré dans l'ombre à cette franche réussite.

**Adopté**

**2015-10-207 Acceptation et paiement des travaux de rapiéçage d'asphalte réalisés dans la municipalité par la Cie Asphalte R.V.inc.**

CONSIDÉRANT que suite à un appel d'offre pour des travaux de réfection d'asphalte à différents endroits dans la municipalité, la Cie Asphalte R.V. inc. de Saint-Tite a obtenu le contrat pour l'exécution des travaux au coût de 177,85 \$ / la tonne;

CONSIDÉRANT qu'en plus des travaux précisés dans le cahier d'appel d'offres, se sont ajoutés des travaux d'asphaltage le long du nouveau trottoir réalisé sur la rue du Moulin;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte les travaux d'asphaltage réalisés et paie le montant de 17 294,38 \$ à Asphalte R.V. inc.

**Adopté**

2015-10-208

**Remerciements au C.L.D. Mékinac, à la Fabrique de Saint-Adelphe, au Centre des loisirs Saint-Adelphe et à la Société d'histoire locale pour le don accordé aux Journées de la Culture 2015**

CONSIDÉRANT que le C.L.D. Mékinac, la Fabrique de Saint-Adelphe, le Centre des loisirs de Saint-Adelphe et la Société d'histoire locale ont collaboré financièrement à l'organisation des Journées de la Culture à Saint-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie très sincèrement le C.L.D. Mékinac, la Fabrique de Saint-Adelphe, le Centre des loisirs de Saint-Adelphe et la Société d'histoire locale pour leur collaboration et leur contribution financière visant à promouvoir la réalisation d'activités sociales valorisantes durant les Journées de la Culture qui ont été tenues les 26 et 27 septembre à Saint-Adelphe.

**Adopté**

2015-10-209

**Résolution pour entériner le prêt gratuit de la salle municipale à la Fabrique locale et don de 2 vinières pour un repas bénéfique**

CONSIDÉRANT que les marguilliers de Saint-Adelphe ont tenu un dîner bénéfique le 4 octobre dernier, avec l'aide de bénévoles et de souscripteurs, dans le but d'amasser des fonds pour le soutien de la Fabrique locale;

CONSIDÉRANT la demande présentée à la municipalité pour le prêt gratuit de la salle municipale et le don de deux vinières;

CONSIDÉRANT que l'activité a eu lieu avant la tenue de la présente séance du conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe entérine le prêt gratuit de la salle municipale à la Fabrique locale, ainsi que le don de deux vinières, afin de contribuer au repas bénéfique organisé par ladite Fabrique dans le but d'amasser des fonds.

**Adopté**

2015-10-210

**Représentation à la Conférence *Le Choc des générations* donnée par l'AQDR Mékinac**

CONSIDÉRANT que l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et préretraités (AQDR) section Mékinac donnera une conférence intitulée « *Le choc des générations* », suivie d'un banquet animé et musical, le 9 octobre 2015, à Lac-aux-Sables;

CONSIDÉRANT que dans un même temps, l'AQDR profitera de l'occasion pour souligner son 35<sup>e</sup> Anniversaire et qu'une invitation a été transmise aux municipalités de Mékinac;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Jean Baillargeon

Et résolu:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe désigne monsieur le maire Paul Labranche et madame la conseillère Line Lapointe, à assister à la conférence intitulée « *Le choc des générations* », donnée par l'Association québécoise pour la défense des droits des

retraités et préretraités (AQDR), section Mékinac au coût de 70 \$, laquelle conférence se tiendra le 9 octobre 2015, à Lac-aux-Sables. **Adopté**

**2015-10-211 Remboursement ou crédit de taxes à différents contribuables, suite à l'envoi de certificats par le Service d'évaluation de la M.R.C. de Mékinac**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault  
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault  
Et résolu :

Que suite à l'émission de certificats par le Service d'évaluation de la M.R.C. de Mékinac, la Municipalité de Saint-Adelphe procède à un remboursement ou à un crédit de taxes aux contribuables ci-après mentionnés :

<u>Nom</u>	<u>Matricule</u>	<u>Remboursement ou Crédit</u>
<b>Trudel Alexandre, Morin Marie-Pierre</b> Année 2015 (239 jours)	<b>8377 67 6910</b>	1,57 \$ (crédit)
<b>Guimond Virginie, Abel Tommy</b> Année 2015 (121 jours)	<b>8677 33 0357</b>	3,45 \$ (crédit)
<b>9107-5937 Québec inc. (J. Petitclerc)</b> Année 2014 (275 jours) Année 2015 (365 jours)	<b>8674 44 5850</b>	425,53 \$ (remb.)
<b>Colette Balmer</b> Année 2014 (365 jours) Année 2015 (365 jours)	<b>8378 28 1387</b>	23,51 \$ (remb.)
<b>Guillaume Déry</b> Année 2015 (189 jours)	<b>8675 65 1385</b>	26,51 \$ (remb.)
<b>Gabriel Perron</b> Année 2015 (365 jours)	<b>8677 22 6927</b>	21,60 \$ (remb.)
<b>Jean-Pierre Charest</b> Année 2014 (184 jours) Année 2015 (365 jours)	<b>8678 03 0641</b>	21,57 \$ (remb.)
<b>9321-8634 Québec inc. (S. Robitaille)</b> Année 2015 (197 jours)	<b>8677 74 1133</b>	5,17 \$ (remb.)
<b>Ferme Terranous</b> Année 2014 (205 jours) Année 2015 (365 jours)	<b>8679 18 0015</b>	40,52 \$ (remb.)
<b>Ferme Guy Cossette</b> Année 2014 (365 jours) Année 2015 (365 jours)	<b>8879 15 7595</b>	158,58 \$ (remb.)

Le tout pour un grand total de : 722,59 \$ en remboursement et de 5,02 \$ en crédit.

**Adopté**

**2015-09-212 Autorisation au Club Alton pour un droit de passage sur différentes rues (saison 2015-2016)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon  
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault  
Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe autorise un droit de passage au Club Alton pour le circuit de motoneiges sur son territoire, durant la saison hivernale 2015-2016 et approuve le tracé suivant :

Circulation autorisée :

- sur la rue Principale, à la hauteur de la rue de la Chapelle Est, jusqu'au pont Odile-Germain-Perron et ce, tant et aussi longtemps que la rivière Batiscan ne sera pas gelée; lorsqu'elle sera gelée, (les motoneigistes devront emprunter la rue de la Chapelle Est avec une traverse sur la rue Principale);
- un passage à la traverse de la rue Industrielle et à la traverse du rang St-Joseph;
- sur les rues Baillargeon, de la Chapelle Est, Principale et Georges-Henri-Thiffault et ce, aux endroits indiqués par les panneaux de circulation.

**Adopté**

**2015-10-213 Tirage pour la 350<sup>e</sup> parution du journal Le Reflet municipal**

CONSIDÉRANT que le journal Le Reflet municipal en sera à sa 350<sup>e</sup> parution en octobre 2015;

CONSIDÉRANT que pour la circonstance, la Municipalité désire procéder à un tirage parmi les résident/e/s de Saint-Adelphe qui participeront au concours qu'elle fera paraître dans l'édition du journal d'octobre 2015;

CONSIDÉRANT que l'attribution des prix sera faite au hasard parmi les personnes de St-Adelphe qui rempliront un bulletin de participation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe procède au tirage de quatre bons d'achat d'une valeur de 50 \$ chacun, qui devront être échangés dans un commerce reconnu de notre municipalité.

Que ce tirage s'adresse aux contribuables de la municipalité de Saint-Adelphe, résidents ou saisonniers, excluant les employés et les élus municipaux, ainsi que leurs conjoints et conjointes.

Qu'un coupon de participation sera imprimé dans le journal local et les personnes intéressées devront répondre à une question et déposer le coupon au bureau du secrétariat municipal, ou le transmettre par la poste au 150, rue Baillargeon à Saint-Adelphe, G0X 2G0, au plus tard le 4 décembre 2015.

Que ce tirage sera effectué lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 7 décembre 2015.

**Adopté**

**2015-10-214 Prêt gratuit de la salle municipale pour la tenue d'un souper bénéfique pour la réalisation d'un voyage humanitaire à Haïti**

CONSIDÉRANT que Lina-Ève Forget-Lord, petite-fille de Louise Pagé et de Gilles Lord de notre paroisse, participera à un voyage humanitaire à Haïti et qu'elle souhaiterait amasser des fonds avec la tenue d'un souper bénéfique qui aura lieu le 21 novembre 2015;

CONSIDÉRANT la demande présentée à la municipalité pour le prêt gratuit de la salle municipale pour la tenue de ce souper;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe prête gratuitement la salle municipale à Lina-Ève Forget-Lord pour la tenue d'un souper bénéfique le 21 novembre prochain.

**Adopté**

**2015-10-215 Acceptation de l'offre de service de M. Robert Pronovost pour le fauchage en bordure des chemins**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe a la charge de voir à l'entretien des routes et des chemins sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de St-Adelphe doit procéder au fauchage des emprises de routes et des chemins sous sa responsabilité;

CONSIDÉRANT que Monsieur Robert Pronovost a présenté à la municipalité une offre de renouvellement de service pour le fauchage des emprises de chemins pour les années 2016, 2017 et 2018 et ce, au tarif de 65 \$/hre;

CONSIDÉRANT que M. Robert Pronovost possède la machinerie requise pour effectuer les travaux de fauchage;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe engage M. Robert Pronovost pour fournir la main-d'œuvre, l'outillage et l'équipement requis pour exécuter les travaux de fauchage des abords des routes et chemins, aux endroits suivants, des deux côtés du chemin et ce, pour les années 2016, 2017 et 2018 :

- Bande de terrain située à la station de pompage du rang St-Joseph.
- Abords des routes qui sont à la charge de notre municipalité et ce, seulement dans les secteurs retenus par le conseil municipal.



- Section Route 352 de l'intersection du Rang St-Émile vers la limite de Ste-Thècle
- Route du Lac-Pierre-Paul
- Rang Sud-Est
- Rang St-Pie
- Rue du Moulin (de la voie ferrée à l'intersection du rang Price)
- Rang St-Joseph
- Route Bureau
- Rang Price
- Rue Principale du numéro civique 71 au numéro civique 10
- Rang Haut-St-Émile

Que l'entrepreneur s'engage à exécuter les travaux entre la période du 10 juillet au 26 juillet de chaque année du contrat.

Que le tarif horaire pour l'exécution des travaux est de 65 \$/hre, et ce, sur une période de trois ans.

Que les travaux devront être exécutés par M. Robert Pronovost lui-même.

**Adopté**

**2015-10-216 Non remboursement suite à un bris sur un véhicule lors des travaux de construction d'un trottoir**

CONSIDÉRANT que des travaux de construction d'un trottoir ont été réalisés sur un secteur de la rue du Moulin, du côté Nord, entre la rue Principale et le pont Odile-Germain-Perron;

CONSIDÉRANT que ces travaux ont eu lieu dans la semaine du 14 septembre 2015;

CONSIDÉRANT que Madame Claire Mainville a transmis à la Municipalité de Saint-Adelphe une demande de dédommagement pour un incident survenu à son véhicule durant les travaux;

CONSIDÉRANT qu'en vertu des articles 1127.2 et 1127.4 du Code municipal, il y a exonération de responsabilité municipale en matière de voirie :

L'article 1 127.2 stipule ce qui suit :

*« La municipalité n'est pas responsable du préjudice causé par la présence d'un objet sur la chaussée ou sur une voie piétonnière ou cyclable. Elle n'est pas non plus responsable des dommages causés par l'état de la chaussée ou de la voie cyclable aux pneus ou au système de suspension d'un véhicule. »*

L'article 1 127.4 stipule ce qui suit :

*«La municipalité n'est pas responsable, pendant toute la durée des travaux, du préjudice causé par la faute d'un constructeur ou d'un entrepreneur à qui des travaux de construction, de réfection ou d'entretien ont été confiés.»*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe rejette la demande de dédommagement présentée par madame Claire Mainville pour les motifs invoqués dans le préambule de la présente résolution.

**Adopté**

**2015-10-217 Acception de l'offre du Ministère des Transports pour le contrat de balayage de la chaussée des ponts O.-G.-Perron et Pierre-Paul, sur 3 ans**

CONSIDÉRANT l'offre du Ministère des Transports pour accorder un contrat à la Municipalité de Saint-Adelphe ayant trait au balayage de la chaussée des ponts Odile-Germain-Perron et Pierre-Paul pour les trois prochaines années soit 2016, 2017 et 2018;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe accepte l'offre du Ministère des Transports pour le balayage et le nettoyage de la chaussée des ponts Odile-Germain-Perron no 01549 et Pierre-Paul no 01548 pour les années 2016, 2017 et 2018.

Que le prix global pour l'exécution des travaux est de 288,48 \$ par année.

Que le maire Monsieur Paul Labranche et le directeur général Monsieur Daniel Bacon sont autorisés à signer pour et au nom de la susdite municipalité le *Marché* selon le devis descriptif préparé par le Ministère des Transports et ayant trait aux travaux à effectuer.

**Adopté**

2015-10-218 **Levée de l'assemblée à 20 h 35**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Directeur général

\*\*\*\*\*